

# Qui est qui ? Qui fait quoi ?

Par :

A. EL FIGHA

[nacer.elfigha@gmail.com](mailto:nacer.elfigha@gmail.com)

# L'INGÉNIEUR D'AFFAIRES OU L'IAF

- L'ingénierie d'affaires est l'ensemble des techniques commerciales et humaines d'approche et de vente permettant de conclure une affaire.
- L'affaire, quant à elle, constitue une opportunité de vente et de réalisation sous forme de prestations d'ingénierie ou d'équipements techniques, évaluée par un cocontractant comme rentable économiquement.

# UNE AFFAIRE, C'EST QUOI ?

- Toute opération qui consiste à étudier, vendre et réaliser à un organisme client un produit spécifique qui n'existait pas jusqu'à maintenant sous cette forme-là ou dans ce contexte-là. L'affaire
- se caractérise souvent par un volume financier important, une complexité technologique et un certain caractère d'urgence

# UNE AFFAIRE, C'EST QUOI ?

- On peut retenir les critères suivants pour la qualification d'une affaire :
- **L'enjeu stratégique ou commercial**
- **La complexité de la demande**
- **Le caractère d'urgence**
- Les critères de qualification retenus pour une affaire sont ensuite repris pour établir les objectifs et élaborer le plan d'affaire.

# LE CHEF DE PROJET

- 1. « Le chef de projet est la personne physique chargée, dans le cadre d'une mission définie, d'assumer la maîtrise d'un projet, c'est-à-dire de veiller à sa bonne réalisation dans les objectifs de technique, de coûts et de délais. »
- 2. « La maîtrise d'un projet est l'ensemble des actions permettant de dominer le déroulement d'un projet et son optimisation, depuis la définition des objectifs jusqu'à la réalisation complète de l'ouvrage<sup>1</sup>. »
- **1:Source : *Le Dictionnaire du management de projet, Paris, AFITEP-AFNOR, 2013.***

# LES AUTRES INTERVENANTS

- **Maître d'ouvrage ou MOA:**
- La personne pour le compte de laquelle est produit l'ouvrage.
- Son rôle est de définir l'ouvrage, de passer les marches d'études et de réalisation, de régler les travaux réalisés, de suivre le bon déroulement des prestations et d'en assurer la recette.

# LES AUTRES INTERVENANTS

- **Maître d'œuvre ou MOE:**
- C'est le fournisseur de l'ouvrage
- Sa responsabilité est de conseiller le MOA, de diriger la conception et la réalisation, d'assister
- le prestataire dans les procédures de recettes et de mise en œuvre, d'informer le MOA de
- l'avancement des travaux, d'assurer la garantie et de proposer le règlement.
- Pour le bon déroulement du projet, les deux parties ont une obligation de coopération

# LES AUTRES INTERVENANTS

- **Project manager (PM) ou chef de projet:**
- C' est la personne qui, du point de vue du client, a la responsabilité du pilotage de l'affaire.
- S'il est externalisé, il se confond avec un ingénieur d'affaires de type V2 qui est un ingénieur d'affaires encore appelé ingénieur projet. S'il appartient au client, ce sera l'interlocuteur privilégié de l'IAF durant toute la phase de réalisation du projet.



# PM VS IAF

- Le project manager (PM) ou chef de projet est la personne en charge de la réalisation technique du projet dont il assure la qualité des prestations fonctionnelles et techniques.
- L'ingénieur d'affaires ou IAF est la personne qui négocie pour le compte d'une entreprise prestataire les modalités de réalisation d'une affaire et en supervise, en concertation avec le PM, la faisabilité technico-économique. Il a des compétences à la fois commerciales et techniques.